

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2018

ORDRE DU JOUR

| N° | RUBRIQUE | DELIBERATION | RAPPORTEUR |
|----|-------------------------------|---|---------------|
| 1 | FINANCES | Décision modificative n°1 du budget de Vienne Condrieu Agglomération : Adoption du budget annexe base de loisirs de Condrieu (Etat comptable consultable au dossier) | A. MASSE |
| 2 | ADMINISTRATION GENERALE | Constitution de la commission locale du site patrimonial remarquable de la Ville de Vienne | T. KOVACS |
| 3 | ADMINISTRATION GENERALE | Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au Comité Territorial de l'Isère Rhodanienne (CTIR) | T. KOVACS |
| 4 | ADMINISTRATION GENERALE | Représentation de Vienne Condrieu Agglomération à l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise | T. KOVACS |
| 5 | ADMINISTRATION GENERALE | Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au conseil d'administration de l'Ecole de la deuxième chance | T. KOVACS |
| 6 | ADMINISTRATION GENERALE | Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART) | T. KOVACS |
| 7 | ADMINISTRATION GENERALE | Commission Consultative des Services Publics Locaux de Vienne Condrieu Agglomération – Désignation des représentants du conseil communautaire et des associations | T.KOVACS |
| 8 | POLITIQUES TERRITORIALES | Candidature à la Dotation à l'Investissement Local de l'Etat 2018 | T. KOVACS |
| 9 | COOPERATION METROPOLITAINE | Soutien au projet de Résonance à la Biennale de la Danse de Lyon | A. GUICHARD |
| 10 | DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | COMMERCE - Aides directes aux entreprises dans le cadre du FISAC Tranche 2 | P. CHAUMARTIN |
| 11 | DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | ESPACE SAINT GERMAIN - Signature d'un avenant avec la SCCV VIENNE SAINT GERMAIN – bâtiment APPOLO | M. FAITA |
| 12 | DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | Cession de terrains sur la zone d'activités "Le Chalet" à Echalas à l'entreprise "PHIL'PROPOSE" | M. FAITA |
| 13 | DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | Cession d'un terrain sur la zone d'activités "Le Chalet" à Echalas à l'entreprise PROMATIC | M. FAITA |
| 14 | DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | Cession de terrains sur la zone d'activités "Le Chalet" à Echalas à l'entreprise SAUCISSON CHALARON | M. FAITA |
| 15 | DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | Cession d'un terrain sur la zone d'activités du Rocher à Estrablin à l'entreprise PEYRON CHARPENTE | M. FAITA |
| 16 | AMENAGEMENT URBAIN | Urbanisme - Définition des modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Estrablin | M. MOREL |
| 17 | AMENAGEMENT URBAIN | Urbanisme -Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Moidieu-Détourbe (pièce consultable au dossier) | M. MOREL |
| 18 | AMENAGEMENT URBAIN | Urbanisme : Retrait du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Seyssuel (pièce consultable au dossier) | M. MOREL |
| 19 | AMENAGEMENT URBAIN | Urbanisme :Approbation du Plan local d'Urbanisme de la commune de Seyssuel (pièce consultable au dossier) | M. MOREL |

| N° | RUBRIQUE | DELIBERATION | RAPPORTEUR |
|-------|--|---|-------------------------|
| 20 | AMENAGEMENT URBAIN | Urbanisme : Institution du droit de préemption urbain : communes de Moidieu-Détourbe et Seyssuel | M. MOREL |
| 21 | HABITAT-PLH | Convention opérationnelle entre l'EPORA , la commune de Loire-sur-Rhône et Vienne Condrieu Agglomération- Secteur de la rue Pierre Satre | C. CHARLES |
| 22 | COHESION SOCIALE | Réussite éducative : Demande de subvention pour la mise en oeuvre du programme de réussite éducative | S. LAIGNEL |
| 23 | PETITE ENFANCE | Subvention du département de l'Isère pour le fonctionnement des RAM (Relais Assistantes Maternelles) | L. GIRARDON TOURNIER |
| 24 | TELEALARME | Renouvellement de la convention de partenariat pour l'exploitation d'un système informatique commun aux opérateurs de téléalarme de l'Isère (pièce consultable au dossier) | T. COROMPT |
| 24bis | TRANSPORTS | Extension de la gestion des lignes de transport publics par Vienne Condrieu Agglomération sur l'intégralité de son ressort territorial | V. OSTOJIC |
| 25 | ASSAINISSEMENT | Avenant n°2 au contrat de Délégation de service public de l'assainissement collectif secteur nord | A. CLERC |
| 26 | ASSAINISSEMENT | Paiement de la redevance d'assainissement "rejets non domestiques" pour le centre d'enfouissement et le quai de transfert | B.LINAGE |
| 27 | ASSAINISSEMENT | SPANC : Adhésion à la charte interdépartementale pour un Assainissement Non Collectif (ANC) de qualité : Qualit'ANC | P.GERIN |
| 28 | VOIRIE ET RESEAUX | Mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) - Subvention d'équipement versée à la commune des Côtes d'Arey | C. JANIN |
| 29 | ENVIRONNEMENT | Déchets ménagers et assimilés : Contrat de collaboration avec l'organisme COREPILE pour la reprise gratuite des piles et accumulateurs portables usagées et le soutien à la communication (pièce consultable au dossier) | B.LOUIS |
| 30 | ENVIRONNEMENT | Déchets ménagers et assimilés : Avenant n° 1 à la convention avec l'organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers EcoDDS relatif au nouveau barème de soutien (pièce consultable au dossier) | B.LOUIS |
| 31 | ENVIRONNEMENT | Déchets ménagers et assimilés : Conventions avec les organismes OCAD3E et RECYLUM relatives aux lampes usagées collectées par les communes et établissements publics de coopération intercommunale (pièce consultable au dossier) | B.LOUIS |
| 32 | EVENEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS | Partenariat de Projet – Festival de l'Humour | A. GUICHARD |
| 33 | RESSOURCES HUMAINES | Tableau des effectifs - actualisation | G. BANCHET |
| 34 | RESSOURCES HUMAINES | Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade | G. BANCHET |
| 35 | RESSOURCES HUMAINES | Elus communautaires - orientation et crédits ouverts au titre du droit à la formation des élus communautaires | G. BANCHET |
| 36 | ADMINISTRATION GENERALE | Délégation de pouvoirs - compte rendu de mandat - information au Conseil Communautaire sur les décisions du président et la passation de marchés à procédure adaptée | T. KOVACS |

Précisions concernant les pièces jointes ou annexées aux rapports

Dans une démarche de développement durable, une approche différenciée dans la transmission des pièces jointes aux rapports est pratiquée.

Pour la bonne compréhension des conseillers communautaires, il est précisé que lorsque la délibération présentée en conseil communautaire comporte des pièces jointes, deux cas de figure sont possibles :

- Soit la pièce (convention, contrat, etc...) est précisée comme "annexée au rapport" : dans ce cas elle est transmise dans l'ordre du jour,
- Soit la pièce est mentionnée comme "consultable au dossier" : dans ce cas elle est à disposition des conseillers communautaires au Secrétariat Général et en séance.